

<http://snetap-fsu.fr/Heures-d-enseignement-a-effectif.html>



Heures d'enseignement à effectif réduit (ou HNA)

- Questions... Réponses ! - Q&R Pédagogie et vie scolaire -

? Questions
réponses

Date de mise en ligne : mercredi 23 novembre 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Question

À quoi servent les [HNA](#) ?

Réponse

Les HNA ne sont pas **forcément** du dédoublement pour des classes à effectif élevé ou pour les TP/TD !

Ce que les HNA devraient être dans la réforme du lycée

Avec l'accompagnement personnalisé de deux heures hebdomadaires (72 heures années), les heures d'enseignement à effectifs réduits devaient être le cœur de la réforme du lycée vendue par le gouvernement, le cœur de l'individualisation !

Aujourd'hui, plus personne ne doit être dupe de l'escroquerie intellectuelle et pédagogique de cette réforme. Son but unique était bien d'économiser des heures donc des postes d'enseignants comme avec la réforme de la voie professionnelle :

- 2 heures hebdo d'accompagnement personnalisé non fléchées
- disparition des seuils de dédoublement dans les grilles horaires
- 10 heures en 2ndGT, 9 heures en Première S non affectées, et 10 heures en Terminale S permettant des heures de cours à effectifs réduits
- quotas de recrutement maintenus voire réduits encore...

À ce stade, le SNETAP-[FSU](#) tient à rappeler qu'il a combattu cette réforme du lycée, que nous jugeons, et jugeons toujours inéquitable, inefficace et dangereuse pour le service public d'éducation. Inéquitable en ce qu'elle introduit une part très importante d'autonomie dans la gestion des heures non affectées par les établissements QUAND il dispose réellement de ces moyens ! Inefficace car ce n'est pas en réduisant les volumes horaires disciplinaires pour rajouter un semblant d'accompagnement personnalisé, pour lequel les enseignants ne sont pas formés, qu'on améliore qualitativement la formation dispensée. Dangereuse car elle introduit une compétition entre les établissements et qu'elle fait croire que c'est par ce dispositif que les élèves réussiront demain.

Pour autant, le SNETAP-FSU, toujours aux côtés des collègues comme des parents d'élèves, exige le respect des textes réglementaires. C'est à ce titre que nous exigeons l'attribution des 9 heures et 10 heures en classe de seconde, de 1ère et de Terminale S sans condition d'effectif.

Ce que pourrait être un HNA véritable

Toutes les équipes pédagogiques doivent donc pouvoir mettre en place un programme d'enseignement à effectif réduit (324 heures) sans condition d'effectif conformément à la réglementation, en accordant par exemple un volume horaire pour des groupes de 3 ou 4 élèves pour permettre à certains d'aller un peu plus loin dans la réflexion scientifique, pour d'autres de revenir sur des difficultés apparues lors d'un précédent devoir, pour d'autres de poursuivre une recherche documentaire, pour d'autres de participer au concours national de la résistance, etc....

Les équipes pédagogiques ne doivent pas intérioriser le discours de l'administration qui considère ces heures comme de simples dédoublements !

Textes de référence :

- pour la classe de seconde :
[Arrêté du 27 janvier 2010](#) relatif à l'organisation et aux horaires de la classe de seconde des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées d'enseignement général et technologique agricole (article 5)
- pour les classes de première et terminale : [arrêté du 27 janvier 2010](#) relatif à l'organisation et aux horaires des enseignements du cycle terminal des lycées, sanctionnés par le baccalauréat général (article 8)